



BUREAU SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE

Le 8 juillet 2026, le Bureau syndical du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse, dûment convoqué en date du 1^{er} juillet 2026, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Corine WOLFF, Présidente.

Nombre de membres en exercice : 31 représentants 46 voix
Nombre de membres présents : 23 représentants 28 voix
Nombre de membres présents ou représentés : 28 représentants 38 voix

Délibération n° BS-2026/21

Objet : Renouvellement du Plan Pastoral Territorial de Chartreuse

LISTE DES PRESENTS :	
1^{er} COLLEGE 1 représentant = 6 voix	5^{ème} COLLEGE 1 représentant = 1 voix
BERANGER Nathalie	BLOTTIAUX Cédric
	BOURSIER Céline
	BREYTON Stéphanie
2^{ème} COLLEGE 1 représentant = 1 voix	CHAVAND Christelle
GERIN Anne	CLOUZEAU Dominique
	GUSMEROLI Stéphane
3^{ème} COLLEGE 1 représentant = 1 voix	MONTAGNAT-TATAVIN Ylan
GUIGUE Gilbert	PISOT Anne
WOLFF Corine	TISSOT Wilfried
4^{ème} COLLEGE 1 représentant = 1 voix	6^{ème} COLLEGE 1 représentant = 1 voix
SAUVAGE Axel - Voiron	DESSEZ Dominique
	DOGLIONI Alexandre
	FOURNIER Aurélie
	GROLIER Serge
	LANNOY Françoise
	LAVAL Sylvain
	7^{ème} COLLEGE 1 représentant = 1 voix
	BONNET Clément
	JALLOT Nicolas
	RABBE Louis-Marie
LISTE DES POUVOIRS ET DES EXCUSES :	
1^{er} COLLEGE 1 représentant = 6 voix	
VIAL Cédric donne pouvoir à WOLFF Corine	
2^{ème} COLLEGE 1 représentant = 1 voix	
DOLGOPYATOFF BURLET Céline donne pouvoir à GERIN Anne	
3^{ème} COLLEGE 1 représentant = 1 voix	
4^{ème} COLLEGE 1 représentant = 1 voix	
MANDROU Isabelle donne pouvoir à FOURNIER Aurélie	
5^{ème} COLLEGE 1 représentant = 1 voix	
EYMERY Clémentine à CHAVAND Christelle	
6^{ème} COLLEGE 1 représentant = 1 voix	
7^{ème} COLLEGE 1 représentant = 1 voix	
FAYARD Marion à FOURNIER Aurélie	

Votants (en voix) : 38
Exprimés (en voix): 38
Pour : 38
Contre : 0
Abstention : 0
Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

Objet : Renouvellement du Plan Pastoral Territorial de Chartreuse

Contexte

Le Parc de Chartreuse a porté et animé trois Plan Pastoral Territorial (PPT) depuis 2010. Ce programme a permis de mener de nombreux projets en faveur du pastoralisme. En décembre 2025, le troisième PPT a été entièrement consommé. Les mutations nécessaires au maintien des pratiques pastorales dus aux épisodes de sécheresse, à l'arrivée de la prédation et à l'intérêt renouvelé pour les zones intermédiaires ont contribué à une consommation précoce de l'enveloppe (4 ans d'ouverture au lieu de 5 ans).

La Chartreuse a des défis conséquents à relever rapidement afin de s'adapter aux nouveaux enjeux : viabiliser les logements pastoraux, anticiper les enjeux d'abreuvement dans le respect des milieux et des sites, agir pour une bonne cohabitation des usages, maintenir la fonctionnalité agricole des parcelles en vue de favoriser l'installation. En ce sens, il est nécessaire de travailler à l'écriture d'un 4^{ème} Plan Pastoral Chartreuse.

Caractéristiques de l'espace pastoral concerné

- Surface de l'unité pastorale : 3500 ha de surfaces d'alpage en Chartreuse
- Nombre d'éleveurs concernés : plus de 70 éleveurs utilisateurs des alpages et 6 bergers
- Effectif de cheptel : plus de 1000 bovins, plus de 4000 ovins et une dizaine d'équins
- Surfaces des zones pastorales intermédiaires : ~5000 ha

Contenu de l'action

La méthodologie suivante est proposée afin de travailler au renouvellement du programme :

- Mise à jour du diagnostic pastoral et de la cartographie des espaces pastoraux, en particulier pour les zones pastorales intermédiaires.
- Recensement des besoins.
- Organisation de deux speed meetings projet (10/07 matin à St Pierre de Chartreuse et après-midi à Chapareillan) avec les alpagistes, éleveurs et communes. Rendez-vous bilatéraux avec les acteurs clés manquants. Objectifs : recenser les projets et besoins, définir une stratégie et proposer des pistes d'actions pour la prochaine programmation.
- Définition des nouveaux enjeux et objectifs à l'issue des ateliers.
- Rédaction d'une stratégie pastorale de territoire soumise pour avis au comité de pilotage.
- Dépôt de la candidature auprès de la Région (max. octobre).

Modalités financières

Afin d'être efficient dans le renouvellement de ce programme, et compte tenu du calendrier envisagé, il est proposé d'internaliser l'animation nécessaire à ce travail et de ne pas solliciter de prestations externes.

Après en avoir délibéré le Bureau syndical DECIDE :

- ***D'approuver le projet de renouvellement du Plan Pastoral Territorial de Chartreuse (PPT),***
- ***D'autoriser la Présidente à réaliser toutes démarches et signatures nécessaires à la mise en œuvre de la présente décision.***

Ainsi fait et délibéré le 8 juillet 2026,
Pour copie conforme, La Présidente

Publiée le 09/07/2026

